



Forum

Consultation publique

Une centaine de personnes ont répondu à l'invitation de Saint-Laurent Énergies et ont assisté à la consultation publique du 3 octobre dernier.

La population a pu en apprendre plus sur le projet de parc éolien du Massif du Sud. De nouvelles informations ont été présentées concernant les chemins d'accès, le réseau collecteur et le poste de raccordement.

L'équipe de Saint-Laurent Énergies a répondu aux questions du public, portant notamment sur la sécurité sur le territoire, l'impact sur la faune (orignal, poisson, grive de Bicknell) et la création d'emplois. Les préoccupations exprimées par les intervenants sont prises en considération et intégrées à l'étude d'impact environnemental.

Quoi de neuf?

Emplois et formation

Environ 200 emplois seront créés pour la construction du parc, qui durera 2 ans. Plusieurs corps de métiers seront mis à contribution pour assurer la réalisation du projet : ingénieurs, technologues et techniciens (en génie civil, électricité, foresterie, électromécanique et mécanique), arpenteurs, opérateurs de machinerie lourde, bûcherons, électriciens, soudeurs, mécaniciens, grutiers, camionneurs, signaleurs, agents de sécurité, journaliers, menuisiers, machinistes, monteurs d'acier, monteurs de ligne, spécialistes des télécommunications.

Ces travailleurs participeront à différentes étapes de la construction du parc éolien : arpentage, études géotechniques, fondations, construction de routes, installation électrique et poste de raccordement, gestion de projet, assemblage des éoliennes et transport.

Durant la phase exploitation du parc, l'opération et la maintenance nécessiteront l'embauche d'entre 8 et 10 personnes de façon permanente. Ces travailleurs seront chargés principalement de l'entretien des infrastructures du parc et des routes et ils assumeront des tâches administratives.

Des discussions sont actuellement en cours avec des institutions d'enseignement de la région de Chaudière-Appalaches pour offrir localement la formation de la main-d'œuvre qui pourra occuper les postes en exploitation-maintenance. Un programme de bourses sera offert par Saint-Laurent Énergies. Plus de détails vers le milieu de l'année 2010.

En communication avec le milieu

Ces derniers mois, Saint-Laurent Énergies a tenu plusieurs rencontres avec des organisations de la région du Massif du Sud. Ces rencontres permettent de discuter du projet de même que des enjeux et préoccupations de ces organisations. Les discussions amènent à peaufiner le projet afin qu'il se réalise de la façon la plus optimale possible, dans le respect de l'environnement et des utilisateurs du territoire.

Des rencontres avec les centres locaux de développement des Etchemins et de Bellechasse se sont également déroulées. Les emplois potentiels qui seront créés durant la construction et l'exploitation du parc et les possibilités de sous-traitance pour les entreprises locales étaient à l'ordre du jour, notamment en ce qui concerne les travaux électriques (réseau, poste de raccordement) et civils (construction de chemins).

Saint-Luc-de-Bellechasse signe une entente avec Saint-Laurent Énergies

La municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse et Saint-Laurent Énergies ont ratifié l'entente concernant la mise en place du parc. Cette entente prévoit le versement d'une contribution volontaire annuelle de 4 000 \$ par éolienne, ce qui représente un montant total de 180 000 \$ par année pour la municipalité qui compte 45 éoliennes sur son territoire. Cette somme sera indexée pour les 20 ans d'exploitation du parc. La remise en état des routes, le programme de bourse, la participation au comité de liaison et la construction d'un centre d'interprétation sur le projet font également partie des sujets couverts par cette entente. Les discussions se poursuivent avec les MRC des Etchemins et de Bellechasse et débiteront sous peu avec les autres municipalités concernées par le projet.



La population a participé en grand nombre à la séance de consultation publique tenue à Saint-Luc-de-Bellechasse le 3 octobre dernier.

Vert, le vent!



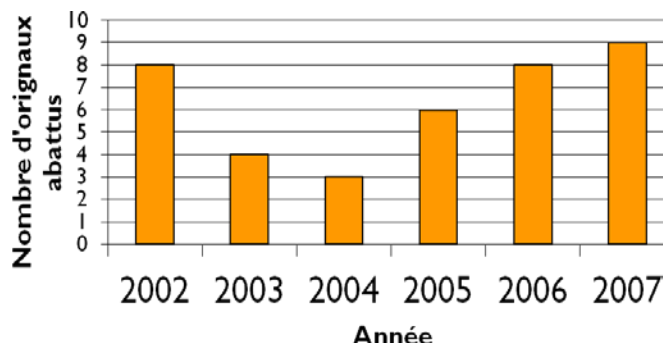
Question verte

Le vent est une ressource renouvelable et non polluante. L'énergie éolienne produit de l'électricité sans générer de gaz à effet de serre. Saint-Laurent Énergies participe à la conservation d'un environnement global de qualité, tout en respectant l'environnement local.

L'implantation d'un parc éolien a-t-elle des répercussions sur les activités de chasse?

Des études démontrent que l'impact de la présence d'éoliennes sur l'orignal, le cerf de Virginie et l'ours noir est minime. La grande faune s'habitue aux nouvelles infrastructures humaines, comme des lignes électriques, des tours de télécommunications et des éoliennes. Elle continue de fréquenter le territoire.

En 2007, le MRNF a commencé une étude pour documenter les répercussions des parcs éoliens sur l'orignal en Gaspésie. Se basant sur les statistiques de chasse, le responsable des dossiers de la grande faune à la direction générale Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine du MRNF, le biologiste Martin Dorais, confirme qu'« en ce qui concerne le domaine du parc éolien de L'Anse-à-Valleau, d'une superficie d'environ 48 km², 8 orignaux ont été abattus en 2002. Pendant la phase de construction de ce parc, en 2006 et en 2007, le nombre de bêtes abattues s'est maintenu respectivement à 8 et 9. »



Source : Statistiques de chasse au parc éolien de l'Anse-à-Valleau, fournies par le MRNF en 2008.

La cohabitation harmonieuse avec les chasseurs utilisateurs du territoire est possible en présence d'un parc éolien, tant en phase construction qu'en phase exploitation. Pour des raisons de sécurité sur le chantier, certaines restrictions pourraient s'appliquer à proximité des aires de travail pendant la construction, de façon localisée et ponctuelle. L'accès au territoire reste généralement le même tout au long du processus. De plus, la mise en place d'un comité de liaison favorisera des communications ouvertes et continues avec les divers groupes d'utilisateurs.



Le cerf de Virginie est présent dans plusieurs parcs éoliens de la Gaspésie.

Amélioration de l'accès

Pour réaliser le projet de parc éolien, Saint-Laurent Énergies construira de nouveaux chemins. De plus, les chemins existants seront améliorés.

Tous les usagers bénéficieront ainsi d'un meilleur accès au territoire. Sans compter que la circulation des véhicules s'effectuera avec plus de sécurité.

Pour nous joindre

L'Éole-Lien est publié par Saint-Laurent Énergies.

Pour recevoir une version électronique, écrivez-nous au eole-lien@stle.ca

Pour soumettre des questions à l'égard du projet de parc éolien du Massif du Sud ou proposer des sujets d'article, communiquez avec nous!

www.stle.ca

514-397-9997

Joyeuses fêtes!

À toute la population de Bellechasse et des Etchemins, un heureux temps des fêtes!

Nos vœux chaleureux pour une nouvelle année pleine de joie et de santé!



Présent!

Mme Nicole Bilodeau, agente de liaison, maintient un lien actif entre la population et Saint-Laurent Énergies.

115, rue de la Fabrique, local 6
Saint-Luc-de-Bellechasse
Téléphone : 418-636-2627

Heures d'ouverture :
lundi au vendredi,
de 9 h 30 à 12 h et
de 13 h à 16 h 30.